

FORMATION ADULTES

ÉDUCATEUR CANIN

BREVET PROFESSIONNEL

Diplôme de niveau 4



728 heures de cours



420 heures en entreprise



Session de septembre à juin



Alternance formation/entreprise
rythme moyen de 2 à 3 semaines par
mois au CFPPA



MÉTIER PRÉPARÉ

Éducateur/trice canin

Activités : assurer l'éducation d'un chien, conseiller les propriétaires des chiens, concevoir le développement de son entreprise, prendre les décisions, organiser son travail et effectuer les différentes tâches

Environnement : travail le plus souvent en indépendant, conditions de travail pénibles (disponibilité, intempéries, exigence de la clientèle, nettoyage des locaux, bruits,...), horaires contraignants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Visites** de structures (élevages, écoles chiens d'assistance, école nationale vétérinaire de Maison Alfort, société DIFAC, SCC, LOOF, chenil de l'Armée de Terre à Suippes, etc.)
- Intervention de nombreux **professionnels**, spécialistes de leur secteur
- **Travaux pratiques** en salle d'application canine : **chenil** et **terrain d'agility**
- Passage du module 1er secours canin
- Partenariat avec la ville de Bar-Le-Duc sur des actions d'éducation et sensibilisation à la présence de chiens en ville
- Animation de séances d'**éducation canine ouvertes au public** toutes les semaines

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans minimum (sauf contrat de professionnalisation)
- Être titulaire d'un CAP ou BEP ou diplôme équivalent ou supérieur et d'une année d'activité professionnelle
- Ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le secteur d'activité ou 3 années dans un autre secteur d'activité



FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation (jusqu'à 8408.40€) et la rémunération peuvent être pris en charge par votre Compte Personnel de Formation ; la Région ; France Travail ; l'AGEFIPH ou votre Employeur. La rémunération dépend de votre situation.

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion
- Salariés en contrat aidé

Un référent handicap est à votre disposition

OBJECTIFS

Le rôle de l'éducateur canin consiste à expliquer le fonctionnement de son chien à son maître et au chien le fonctionnement de son maître. Il travaille donc sur la **relation homme/chien**.

Dans le cadre de son activité professionnelle, il assure l'éducation d'un chien en mettant en œuvre des techniques et des procédures adaptées à l'espèce, la race, l'âge, le sexe, le caractère et l'environnement de l'animal.

Il est amené à **conseiller des propriétaires** de chiens sur les attitudes, gestes, comportements à avoir en présence de leur chien et répond à toutes les questions liées à la possession d'un chien.

Il peut également être amené à mettre en œuvre les différentes opérations ou techniques liées à l'élevage ou à la garde du chien, dans un souci de qualité. Il prend les décisions nécessaires au fonctionnement de son entreprise.

INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant. Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.

CONTENUS PRINCIPAUX

La formation est composée de modules courts (de 7 à 49 heures) liés à des compétences professionnelles, qui s'articulent autour des thèmes suivants :

- Pratique de l'éducation canine
- Alimentation et santé du chien
- Insertion sociale du chien
- Filière canine
- Cynophilie officielle
- Utilisation et bien être du chien
- Éthologie
- Évaluation comportementale
- École du chiot
- Réhabilitation chien de refuge
- Prévention morsures
- Analyse demande client et proposition de prestation - relation client
- Définir et planifier ses activités - organisation logistique et matérielle
- Séances individuelles et collectives
- Devis et facturation
- Communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BP Éducateur Canin est validé par 6 UC. Chaque unité s'obtient de façon indépendante et est valide pour 5 ans.

- **5 UC Nationales**
- **1 UCARE** (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi)

Poursuite d'études possible par un BM Éducateur Canin.

EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



Contactez le responsable de formation :

 03.29.79.64.81

 CFPPA Meuse

 CFPPA de la Meuse

 cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

Certification :

Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire
RNCP 37560
Publication du 15/05/23